

Certificat d'immatriculation

(Nouveau : janvier 2014)

Description

- Chaque transaction produite à l'aide du programme en ligne des concessionnaires permet d'émettre un certificat d'immatriculation sur lequel *temporaire* est inscrit.
- Ce certificat présente les renseignements sur le propriétaire et le véhicule. Vous devrez peut-être modifier la configuration de votre imprimante pour permettre une impression recto-verso, sinon il va imprimer sur deux feuilles de papier.
- Il est imprimé sur une feuille de papier 8½ x 11, recto verso.
- Le client recevra une autre copie du certificat par la poste, accompagné des vignettes de validation.

Impression d'un Certificat D'immatriculation Temporaire

- Si, au terme de la transaction en ligne, le certificat d'immatriculation temporaire ne s'est pas imprimé, communiquez avec le service de soutien des concessionnaires d'automobiles pour qu'une copie vous soit envoyée par télécopieur.